

19 déc 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 19 décembre 2003](#)

Modification des statuts de Belgacom

Sur proposition de M. Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget et des Entreprises publiques, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant les statuts de Belgacom.

Sur proposition de M. Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget et des Entreprises publiques, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant les statuts de Belgacom.

La modification concerne la répartition, aux cadres et au personnel, en 2004, de la part des bénéfices 2003. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit public a approuvé cette modification aux statuts le 11 décembre dernier.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe